

Villeneuve Mag

n° 14 - Mars 2024

En immersion :

La piscine fait son show

Pages 10-11

La grande actu :

Inauguration de la piscine Alice-Milliat

Pages 6-7

Les dossiers de la rédaction :

Journée internationale des droits des femmes

Pages 18-21

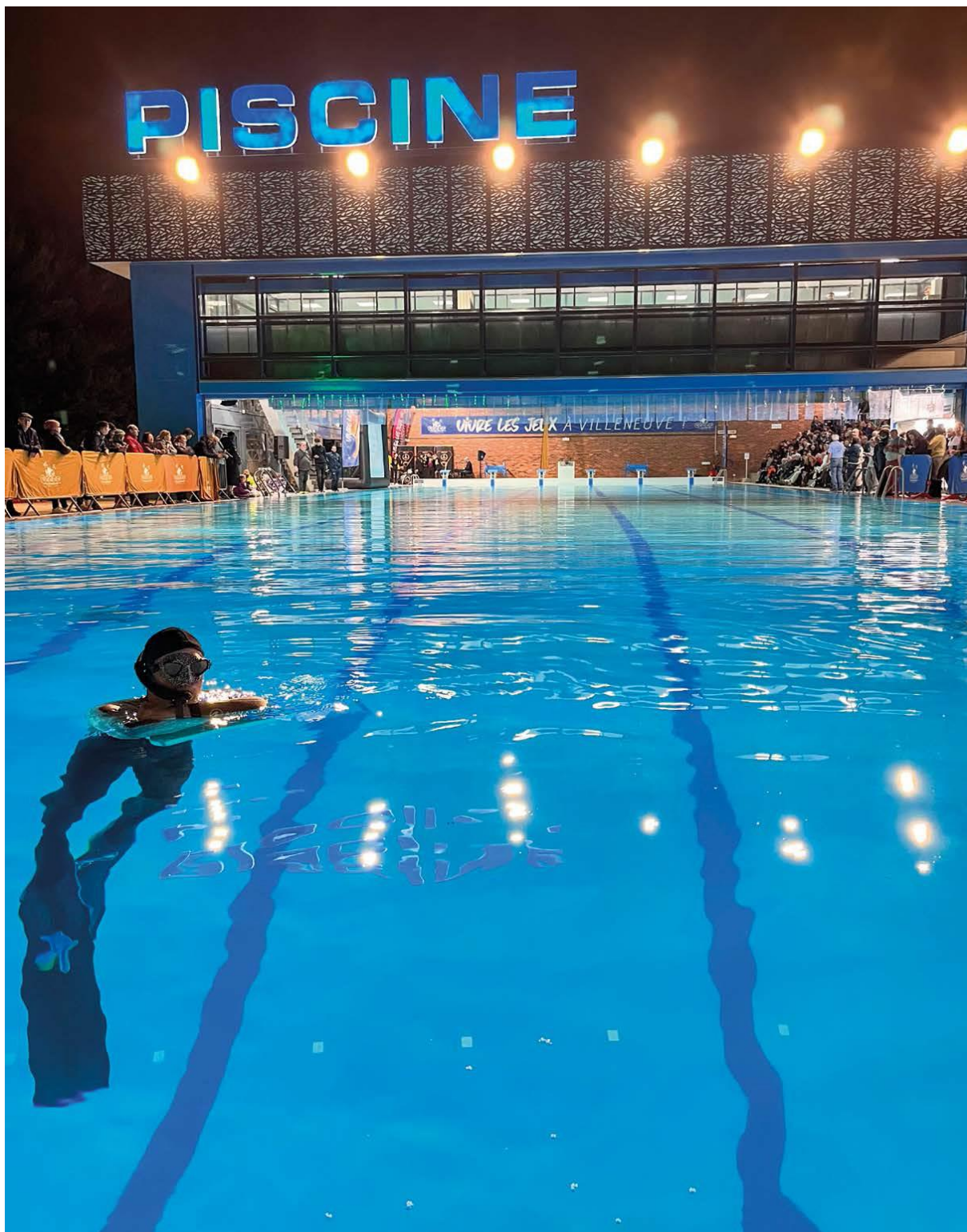


Figure 1 : Voyager dans ma ville - La Piscine Alice-Milliat a brillé de mille feux, le 9 février pour accueillir des shows nautiques.

Table des matières

En immersion : La piscine fait son show	1
La grande actu : Inauguration de la piscine Alice-Milliat.....	1
Les dossiers de la rédaction : Journée internationale des droits des femmes.....	1
Édito du Maire	7
Redynamisation du nord de la ville	8
Un nouveau pôle santé.....	8
Des logements rénovés.....	8
Un quartier attractif.....	9
En bref	9
Inauguration de la piscine Alice-Milliat	10
Une réhabilitation essentielle	10
La piscine pour éviter les noyades.....	10
Shows aquatiques et dédicaces	11
Alice Milliat, la pionnière	12
Idées reçues.....	12
Stationnement payant : La Mairie n'a rien fait pour les enseignants ! FAUX !	12
Se garer en travaillant à Villeneuve	13
Mairie et écoles	13
Tarif spécial pour les enseignants.....	13
Priorité à droite boulevard Gallieni.....	14
Aqua Show.....	15
Camille Lacourt en parrain.....	16
Derniers ajustements.....	16
Show must go on.....	16
Donner l'envie de s'inscrire dans les clubs	17
Séance de dédicaces	17
Naouelle Djellouah : Comme un poisson dans l'eau	19
Un nouveau créneau pour les scolaires.....	20
Des vestiaires pour les maîtres-nageurs.....	20
S'investir sur la durée à Villeneuve	20
Modernisation du site de la Ville à l'image de ses utilisateurs	21
Retour d'expérience des usagers	21
Deux avis valent mieux qu'un	22
Un nouveau site avant l'été	22

Vie publique	23
Délibération n°2	23
Délibération n°7	23
Délibération n°12	23
Conseil municipal de Villeneuve-la-Garenne	23
Tribunes	24
La majorité municipale	24
Groupes d'oppositions	24
Libres & Citoyens	24
Union pour Villeneuve	25
Villeneuve libre et engagée pour agir	25
Villeneuve La Gauche, écologiste et solidaire	25
Halte à la censure !	25
Villeneuve Ville d'Avenir	25
Place à l'action : Journée internationale des droits des femmes	26
Signature de la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale	26
Une élue responsable du Réseau Égalité Femmes-Hommes 92	26
Interpeller les élus	26
En chiffres	27
4,3%	27
59,6%	27
16,7%	27
Des modules de prévention pour les agents	27
Conférences et formations à venir	28
Umay, une appli pour se sentir en sécurité	28
Trois questions à	28
Comment la Ville est-elle engagée en faveur de l'égalité Femmes-Hommes ?	28
Pourquoi avoir signé une Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale ?	28
Quelles sont vos priorités pour les prochaines années et les axes d'amélioration pour la Ville ?	29
Elles en Seine	29
Demandez le programme	30
Petit déj' autour de l'entreprise au féminin	30
Une semaine de l'emploi sur les métiers et les genres	30

Instantanés.....	31
12 février : Signature du Contrat d'Aménagement Régional	31
8 février : La jeunesse s'exprime au Conseil Municipal.....	32
28 février : Portraits d'hommes	32
26 février : Crimi au Virtuoz	33
3 février : Voyages au cœur de la jeunesse	34
Actualités.....	35
Restauration scolaire : Pascal Pelain, président de la Semelog.....	35
La laverie s'installera à Villeneuve.....	35
Petite enfance : Le lieu d'accueil parents-enfants labellisé par la CAF	35
Une oasis de fraîcheur pour Coubertin	36
412 m2 d'espaces verts.....	36
Concertation avec les directeurs d'école	36
Jeux olympiques : Saveurs olympiques	36
Découverte de 200 formations en lien avec l'agriculture.....	37
Marché de producteurs et cuisine locale	37
Deux événements JOP en avril	37
Au Virtuoz Club à Villeneuve-la-Garenne	38
Tété en solo.....	38
Jeanne Bonjour	38
Clinton Fearon.....	38
Faire-part.....	39
Naissances.....	39
Mariages	39
Décès	39
Erratum	39
Appel à volontaires bénévoles.....	40
À votre service.....	40
Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne.....	40
Service public	40
Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire	40
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).....	40
Centre de santé Croix-Rouge Française	41
Centre Technique Municipal	41
Espace Emploi Malraux.....	41

Espace Pierre-Brossolette.....	41
Espace Nelly-Roussel	41
France Services	41
L'Atelier	42
La Fabrik	42
Permanences numériques.....	42
Agence Seine Park.....	42
PMI et CPEF (Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental.....	42
Relais Petite Enfance et le Pôle Handicap.....	42
Rénov'Habitat.....	42
Hôpital Nord 92	43
Maison de santé Jean-Moulin.....	43
Marché provisoire.....	43
Protection Civile	43
Police Municipale	43
Police Nationale (commissariat)	43
Pompiers de Gennevilliers.....	43
Service Habitat et Logement	43
Pharmacies de garde	44
Infirmiers de garde	44
Tri sélectif.....	45
Numéros d'urgence	46
Région Île-de-France : Zoom sur... ..	46
L'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.....	46

Édito du Maire

Villeneuve est pleinement entrée dans la dernière ligne droite avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de cet été. D'ici-là, notre commune s'apprête à vivre au rythme du sport, avec une belle programmation d'événements dont l'inauguration de la piscine rénovée a marqué le lancement.

Le 9 février dernier, nous inaugurons en effet les travaux de rénovation et de modernisation de notre piscine municipale, que nous avons symboliquement souhaité nommer Alice Milliat, figure et pionnière trop longtemps oubliée du sport et de l'olympisme féminin.

Dans ces travaux, il y a ce que les Villenogarennais pourront constater par eux-mêmes : un bâtiment désormais accessible à tous, la modernisation des vestiaires et des douches, la rénovation de la façade, de l'accueil et des abords, etc. Mais il y a aussi et surtout ce que les nageurs ne verront pas, et qui est fondamental : la « salle des machines » de ce paquebot qu'est notre piscine, à savoir un nouveau système de traitement des eaux et une chaufferie plus performante et 35% moins énergivore.

Cette magnifique soirée d'inauguration était aussi l'occasion de profiter de shows aquatiques dans le grand bassin olympique, pour la 5ème édition de « Vivre les jeux à Villeneuve ». En présence du nageur Camille Lacourt, quintuple champion du monde en grand bassin, ainsi que de nombreux autres athlètes de haut-niveau, l'ambiance était au rendez-vous et les Villenogarennais étaient présents en masse.

À Villeneuve, le sport a toujours fait partie de notre ADN, mais le coeur de notre ville battra encore plus vite ces prochains mois, avec une importante programmation sportive, portée par la Ville et les associations, jusqu'à l'été.

Je pense par exemple à l'urbanball 100% féminin organisé par l'association Génération Unis le 8 mars, l'Inaya Cup autour du handisport par l'association Les Pas de l'Espoir le 8 mai, ou encore le Tournoi Borriello de l'AVG Foot le lendemain.

Mais aussi les événements « Vivre les jeux » les 27 avril et 30 juin prochains, avant de profiter d'un grand Village Olympique au Stade Gaston-Bouillant pendant les Jeux !

Vive le sport et l'olympisme à Villeneuve !

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne

Conseiller Régional d'Île-de-France

Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris

Redynamisation du nord de la ville

Les grands projets lancés par le Maire Pascal Pelain et son équipe depuis trois ans, ont pour objectif de redynamiser tous les quartiers de Villeneuve-la-Garenne trop longtemps laissés de côté par les précédentes municipalités. C'est le cas pour le Nord de la ville, qui connaît un grand plan de réhabilitation de résidences accompagné du développement d'un pôle commercial et d'une maison de santé qui mobilise les services municipaux.

Le quartier nord de Villeneuve, excentré, avait été délaissé par les municipalités précédentes.

Depuis 2020, le Maire Pascal Pelain et son équipe ont soutenu plusieurs projets pour le revitaliser. Outre le développement du parc d'activités, il était indispensable de faire venir des commerces. C'est pourquoi deux enseignes majeures se sont implantées boulevard Charles-de-Gaulle. Tout d'abord en décembre 2021, Ange, une grande boulangerie qui propose des produits faits maison et emploie une vingtaine de personnes. Elle accueille toute la journée les riverains et, à la pause déjeuner, des employés travaillant dans les entreprises du Parc d'activités des Chanteraines. En janvier 2022, le plus grand supermarché Aldi d'Île-de-France a ouvert ses portes avec ses 1200 m² sur deux étages.

Un nouveau pôle santé

Ces deux premiers commerces forment le Centre commercial Val de Seine qui sera rejoint cette année par la seconde maison de santé de Villeneuve. Elle sera installée dans un bâtiment flambant neuf. Les grands projets initiés en 2020 comprennent au total trois maisons de santé dans la ville. Après celle ouverte l'année dernière dans le quartier Jean-Moulin, la maison de santé, située boulevard Charles-de-Gaulle, sera un véritable pôle médical.

Non seulement des cabinets médicaux ouvriront leurs portes d'ici la fin de l'année, mais ils seront renforcés par la présence d'une antenne de radiologie pour permettre aux patients de ne pas avoir à se rendre en centre-ville pour leurs examens. Enfin, une grande pharmacie emménagera dans des locaux spacieux pour compléter l'offre de soins dans ce quartier.

Des logements rénovés

La résidence de « La Redoute » à proximité du parc des Chanteraines, fait l'objet d'un important programme de rénovation. Ces travaux très attendus par les résidents vont apporter un plus grand confort ainsi qu'un gain d'économie d'énergie et plus de sécurité. Dans les appartements, l'ensemble des fenêtres sera changé avec pose de volets roulants et une réfection complète des cuisines, des salles de bain et des WC. L'installation de nouvelles portes d'entrée ainsi que la révision des installations électriques et la mise en place d'une ventilation mécanique font également partie du programme. Il s'agit d'une rénovation très importante, dont le budget pour chaque logement est de 60 000 euros, ce qui est supérieur à la moyenne constatée dans d'autres villes.

Un quartier attractif

Le Parc d'activités des Chanteraines rassemble de prestigieuses entreprises comme le siège de Smovengo, qui est l'opérateur des Vélib', RICE (centre de recherche et d'innovation sur l'énergie) ou bien encore Aresia (industrie aéronautique). Il y a également la Fondation Santé Service, premier acteur français de l'hospitalisation à domicile qui assure une prise en charge pluridisciplinaire et coordonnée de plus de 2 000 patients sur les 8 départements d'Île-de-France. Fondation Santé Service va d'ailleurs se développer davantage sur le quartier nord de Villeneuve avec la construction d'un bâtiment boulevard Charles-de-Gaulle.

La revitalisation de Villeneuve passe par la redynamisation de l'ensemble de ses quartiers. C'est pourquoi nous avons tout mis en oeuvre pour qu'un ambitieux programme d'implantation de commerces et de réhabilitation de La Redoute soit mis en place.

Pascal Pelain
Maire de Villeneuve-la-Garenne

En bref

- 60 000€ de travaux de rénovation
- 1 nouveau centre de radiologie
- 1 nouvelle maison de santé
- 1200 m² de supermarché



Figure 2 : L'ensemble de commerces et la maison de santé ont été créés pour redynamiser le quartier nord de Villeneuve.

La grande actu

Inauguration de la piscine Alice-Milliat

C'est un des événements de l'année à Villeneuve : l'inauguration de la nouvelle piscine municipale qui a connu d'importants travaux de rénovation pendant huit mois. Élus, institutionnels et sportifs de haut niveau s'étaient donné rendez-vous, vendredi 9 février, lors d'une soirée exceptionnelle où le sport était la vedette. Démonstrations de disciplines aquatiques olympiques se sont ainsi succédé à un rythme effréné dans le cadre d'une nouvelle édition de « Vivre les Jeux à Villeneuve ». Le nouveau nom de la piscine a également été dévoilé à cette occasion.

Une piscine pleine à craquer de Villenogarennois heureux de retrouver leur piscine municipale après huit mois de travaux de rénovation et de modernisation. Pour sa réouverture, la Ville de Villeneuve-la-Garenne a organisé une soirée d'inauguration exceptionnelle le vendredi 9 février, où élus et personnalités du monde du sport ont répondu présent : Marie-Do Aeschlimann, Sénatrice, Nadège Baptista, Préfète à l'égalité des chances des Hauts-de-Seine, Daniel Courtès, Conseiller départemental en charge des Sports, Lazreg Benelhadj, Vice-président de la Fédération Française de Natation, ou encore Camille Lacourt, multi-médaillé aux Championnats du Monde de Natation et figure du monde sportif. *« Près de trois millions d'euros ont été investis dans cette réhabilitation qui était essentielle sinon nous aurions dû fermer l'équipement »*, a rappelé d'emblée le Maire Pascal Pelain lors de son discours effectué juste après avoir dévoilé la plaque en l'honneur d'Alice Milliat, pionnière du sport féminin qui a donné son nom à la piscine. Ces travaux font partie d'un vaste projet de réhabilitation des équipements publics à Villeneuve devenus vétustes. »

Une réhabilitation essentielle

« C'est une réhabilitation en profondeur », a ajouté pour sa part Frédéric Rarchaert, Maire-adjoint en charge des Bâtiments. *« Nous avons changé la totalité de la machinerie de chauffage et le bassin extérieur est dorénavant équipé d'un rideau, des aménagements qui vont permettre des économies d'énergie substantielles. Les baies vitrées, les casiers, les vestiaires, les douches ont également été changés pour améliorer l'accueil des utilisateurs. »* Selon Bachir Haddouche, Maire-adjoint en charge des Sports, *« les jeunes, les adultes, les familles se sont appropriées depuis de longues années ce lieu qui a une histoire et rassemble l'ensemble de la population l'été. »*

La piscine pour éviter les noyades

Camille Lacourt a souligné l'importance de l'implantation d'une piscine pour une ville afin *« d'éviter les noyades et apprendre les valeurs du sport surtout en cette année olympique. J'encourage les parents à continuer à amener leurs enfants aux activités physiques. »* Après le traditionnel découpage de ruban réalisé par le Maire devant des gradins remplis, une visite de la piscine a été organisée pour l'ensemble des élus et institutionnels. *« C'est une réhabilitation réussie »*, s'est enthousiasmé Lazreg Benelhadj qui a déjà inauguré plusieurs piscines dans le cadre de ses fonctions. *« Tout a été pensé et optimisé. La piscine peut parfois apparaître comme un milieu austère mais ici tout a été pensé pour rendre le séjour des utilisateurs agréable. »*

Shows aquatiques et dédicaces

Le show aquatique peut ensuite commencer (voir pages 11 et 12 En Immersion) : démonstrations de natation sportive et artistique, de kayak, de water polo, de plongée et d'apnée par les sections de l'AVG se succèdent à un rythme effréné. « *C'est vraiment une belle inauguration, avec beaucoup de monde, qui nous a permis de découvrir de nouvelles disciplines* », apprécie Nahema et Hervé, un couple de spectateurs. Pour conclure, une séance de dédicaces s'est déroulée à l'entrée de la piscine, en présence de Camille Lacourt, Béryl Gastaldello, championne d'Europe nage libre en relais 4x100m et Carl Aitkaci, champion de France. Histoire de garder pour les Villenogarennois un souvenir de cette soirée inoubliable.

TOUTES LES PHOTOS DE CET ÉVÉNEMENT SUR NOTRE COMPTE FLICKR



Figure 3 : Le Maire Pascal Pelain a inauguré la nouvelle piscine Alice-Milliat en présence notamment de Camille Lacourt, champion du monde de natation.

Alice Milliat, la pionnière



C'est donc Alice Milliat qui a été choisie pour donner son nom à la piscine municipale de Villeneuve-la-Garenne, fraîchement rénovée. Première dirigeante du sport féminin mondial, la native de Nantes (en 1884), a pratiqué l'aviron à haut niveau et s'est également essayée à la natation et au hockey sur gazon. Elle devient Présidente du club Femina-Sport en 1915 et fait partie des fondatrices de la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France en 1917. Devant l'immobilisme des fédérations sportives à inclure des femmes, Alice Milliat voit plus grand et fonde, en 1921, la Fédération Sportive Féminine Internationale. Elle fait de la participation des femmes aux Jeux Olympiques son plus grand combat. Devant les multiples refus du Comité International Olympique (CIO) de les intégrer aux compétitions, elle décide d'organiser la première édition des Jeux Mondiaux Féminins à Paris en 1922, nommés à l'époque les Jeux Olympiques Féminins. Leur succès est tel que le CIO autorise enfin les femmes à concourir dans le sport roi de l'olympisme moderne : l'athlétisme, dès 1928 aux JO d'Amsterdam. Alice Milliat laisse donc un fort héritage : celle d'une pionnière du sport féminin.

Idées reçues

Les faits, rien que les faits !

Chaque mois, Villeneuve Mag vous apporte des informations claires et vérifiées pour vous aider à déconstruire les idées reçues.

Stationnement payant : La Mairie n'a rien fait pour les enseignants !

FAUX !

La Mairie a répondu favorablement à la demande des directions des établissements scolaires de Villeneuve pour que soit accordé un tarif de stationnement préférentiel aux enseignants par rapport à celui s'appliquant aux non-résidents travaillant dans la ville.

Se garer en travaillant à Villeneuve

Depuis le 2 janvier, pour faciliter le stationnement des riverains qui n'arrivaient pas à trouver une place de libre, la Ville a mis en place des zones payantes. Le tarif dans les zones vertes est de 25 euros par mois pour les non-résidents qui viennent travailler à Villeneuve alors qu'il est seulement de 1 euro par mois pour les Villenogarenois. Cette mesure a permis de libérer des places qui étaient trop souvent occupées par des automobilistes se rendant dans les communes voisines où le stationnement était payant depuis bien longtemps. Il appartient aux employeurs basés sur Villeneuve-la-Garenne d'envisager ou non, selon leurs conventions collectives, de prendre en charge tout ou partie de ce surcoût pour leurs employés à l'image des remboursements de 75% de la carte Navigo par exemple.

Mairie et écoles

Les écoles publiques sont des bâtiments municipaux gérés par la Ville (ce qui est le cas dans toutes les communes de France), tout comme les collèges sont gérés par le Département des Hauts-de-Seine et les lycées par la Région Île-de-France. Les enseignants de l'Éducation nationale relèvent du statut général des fonctionnaires de l'État. Le Maire Pascal Pelain et son équipe sont toutefois soucieux de leurs conditions de travail, et restent à l'écoute de leurs besoins pour y répondre au mieux. C'est pourquoi, lorsque l'ensemble des directions des établissements scolaires a fait parvenir au Maire, début décembre 2023, un courrier concernant la tarification des stationnements, une réponse favorable leur a été adressée dès le 8 décembre précisant qu'une décision conforme à leur demande avait été prise.

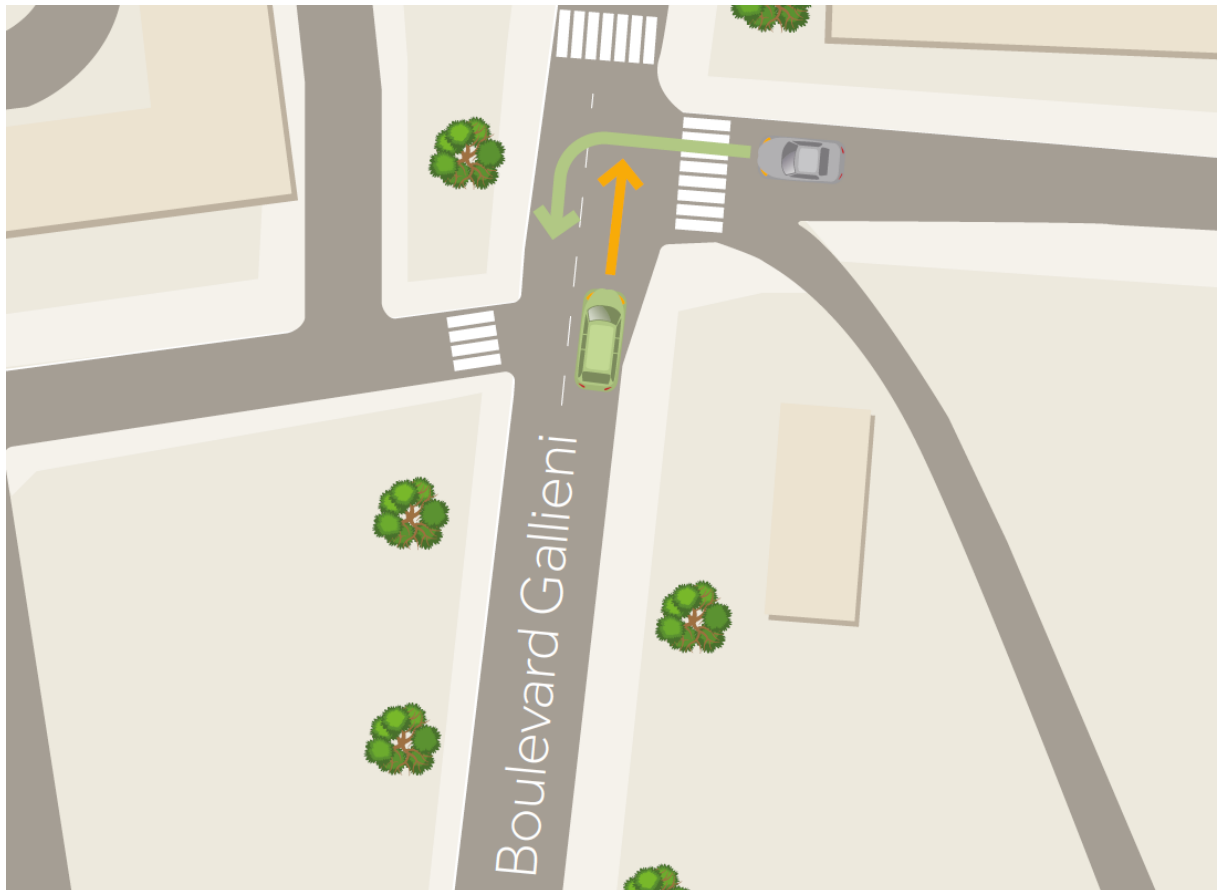
Tarif spécial pour les enseignants

Le courrier des directeurs d'école de Villeneuve adressé au Maire Pascal Pelain expliquait clairement : *« Afin de rendre notre ville attractive pour les enseignants qui y travaillent et ceux qui voudraient y être nommés, un tarif préférentiel (nous ne voulons pas de gratuité) serait un facteur de stabilité et d'attractivité pour notre profession »*. Il s'agissait comme le précise le courrier d'un *« point abordé dans chacun des conseils d'école par les enseignants et par les parents élus »*. C'est pourquoi le tarif de 25 euros pour les non-résidents fut exceptionnellement réduit de 50% pour les enseignants. En adoptant ce tarif préférentiel de 12,5 euros mensuel, lors du Conseil Municipal du 19 décembre, la Ville répondait en tous points à leur demande. Ce qui ne s'applique pas toujours dans d'autres villes. Ainsi par exemple, à Clichy, également membre de Seine Park, le tarif pour les non-résidents est de 58 euros par mois, y compris pour le corps enseignant.

En clair

Priorité à droite boulevard Gallieni

Afin de limiter la vitesse des véhicules sur le boulevard Gallieni à 30 Km/h, les panneaux stop ont été retirés aux intersections entre mars 2022 et juin 2023. La règle de la priorité à droite a donc été établie obligeant les véhicules à ralentir. Pourtant certains n'ont pas le réflexe d'appliquer cette règle élémentaire du code de la route. Petit rattrapage.



Le non-respect de la priorité à droite est sanctionné d'une amende de 135€ et du retrait de 3 points sur le permis de conduire.

L'Article R415-5 du code de la route prévoit que « *lorsque deux conducteurs abordent une intersection par des routes différentes, le conducteur venant par la gauche est tenu de céder le passage à l'autre conducteur, sauf dispositions différentes prévues au présent livre.* » Par conséquent en l'absence de panneau stop, c'est bien les véhicules entrant sur le boulevard Gallieni en venant par la droite qui sont prioritaires. Pour veiller au bon respect de cette règle, les automobilistes ou motards circulant sur le boulevard Gallieni ne doivent pas dépasser la vitesse de 30 km/h, pour la sécurité de tous.

Immersion

Aqua Show

C'est un spectacle de haute volée auquel ont assisté les très nombreux Villenogarennais présents lors de l'inauguration de la nouvelle piscine Alice-Milliat, le 9 février. Un show autour de disciplines aquatiques, orchestré par le service des Sports de la Ville, qui s'est préparé bien en amont. Plongée dans les coulisses de la soirée inaugurale.



Lundi 5 février marque un instant décisif pour la réouverture de la nouvelle piscine municipale. En milieu de matinée, la commission de sécurité se charge de vérifier que les règles de sécurité sont correctement appliquées dans l'établissement appelé à recevoir du public quatre jours plus tard pour son inauguration suite aux travaux de rénovations et de modernisation. Le feu vert est donné et Sébastien Sauvage, le directeur de la piscine peut pousser un ouf de soulagement. Quelques semaines plus tôt, les services des Sports de la Ville étaient sous l'eau pour préparer l'événement du 9 février : une nouvelle opération de « Vivre les Jeux à Villeneuve », spéciale disciplines aquatiques, dédiée à la réouverture de l'établissement.

Camille Lacourt en parrain

Alors que de grosses pointures de la natation mondiale comme Maxime Grousset, champion du monde sur 100m papillon et Yohann Ndoye Brouard, champion d'Europe sur 200m dos sont pressentis pour participer à la soirée, ce sont finalement Béryl Gastaldello, championne d'Europe nage libre en relais 4x100m, Romane Temessek, championne du Monde junior de natation artistique et Camille Lacourt, ex-champion du monde et grande figure de la discipline qui ont donné leur accord. À moins de 3 heures de l'inauguration, ce vendredi 9 février, l'ensemble des agents municipaux de la Ville sont sur le pont pour effectuer les derniers ajustements et coups de propre avant l'arrivée du public, des élus, des institutionnels et des sportifs.



Figure 4 : Le water-polo fut l'une des disciplines présentées lors de l'inauguration de la nouvelle piscine municipale.

Derniers ajustements

Pendant ce temps, les techniciens procèdent aux derniers essais d'éclairage et de son pour ce show aquatique XXL. À 19h, l'ensemble des maîtres-nageurs enfilent leur tenue et assiste au briefing de Sébastien : « *C'est pas le Superbowl mais presque* », sourit le responsable. Quelques instants plus tard, les nageuses artistiques de la Garenne-Colombes démarrent leur échauffement, sous la houlette de leur coach Justine. « *Nous allons présenter pour la première fois notre nouveau ballet sur le thème du rock* », précise-t-elle. A 19h20, Camille Lacourt, parrain de l'événement, est accueilli dans le hall de la piscine. Le déroulement de la soirée lui est détaillé par Mounir Bounouara, le directeur du service des Sports.

Show must go on

À 20h, c'est le début de la cérémonie et les gradins, situés dans la partie couverte de la piscine, sont pleins à craquer. La paroi amovible du bassin extérieur est donc relevée afin que les spectateurs, qui n'ont pas pu trouver de places assises, puissent assister au show. La plaque dans le hall d'accueil retraçant la vie d'Alice-Milliat, pionnière du sport féminin qui

a donné son nom à la piscine, est dévoilée, avant que l'ensemble des élus, dont le Maire Pascal Pelain et les institutionnels, prennent la parole lors de la cérémonie officielle (voir page 10 et 11). Place au spectacle à partir de 21h avec, pour débiter, de la natation artistique par équipe puis le solo de Romane Temessek. Le club de kayak de Gennevilliers prend place ensuite dans le bassin. « *Nous naviguons d'habitude sous le pont d'Epinay, pas très loin de Villeneuve* », précise Gwenaëlle du CKG Gennevilliers qui compte une soixantaine d'adhérents.

Donner l'envie de s'inscrire dans les clubs

Des démonstrations de plongée et d'apnée dynamique sont ensuite proposées par l'AVG Plongée avant qu'un match de water-polo avec le club de la Garenne-Colombes finisse de mettre l'ambiance en tribune. « *J'ai vraiment beaucoup aimé le solo de natation artistique et la découverte de la plongée. Cela me donne envie de m'inscrire à l'une de ces activités* », indique Mirela, accompagnée de son mari Yannick. C'est ensuite au tour de l'AVG Natation d'effectuer des longueurs. « *On va nager 50 mètres s'en s'arrêter avec un plongeon pour démarrer* », expliquent Marianne, Leslie et Naelle, inscrits au groupe des dauphins du club. Plusieurs nageurs de niveau national de Clichy se succèdent, avant que deux stars de la discipline, la championne d'Europe Béryl Gastaldello et le champion de France Carl Aitkaci n'entrent dans le bassin.

Séance de dédicaces



Figure 5 : Camille Lacourt en séance de dédicaces.

Les deux membres du Club étoiles 92, qui visent une qualification pour les Jeux de Paris l'été prochain, nagent une série en toute décontraction, complétant ainsi leurs 24 heures d'entraînement hebdomadaire. « *La piscine de Villeneuve est vraiment un complexe original avec son bassin extérieur et intérieur. Je n'en ai vu qu'un autre en Europe à Barcelone* », fait remarquer Béryl Gastaldello. La nageuse file sous la douche avant de rejoindre, quelques minutes plus tard, Camille Lacourt pour une séance d'autographes « *J'ai commencé comme*

tout le monde dans une piscine municipale, confie le quintuple champion du monde. C'est là que naît des vocations et le plaisir de la natation. Le message que j'ai envie de faire passer est qu'il faut apprendre à nager pour éviter les noyades. » Dans cette optique, dès la rentrée de septembre, un nouveau créneau sera ouvert l'après-midi pour les scolaires qui permettra d'accueillir encore davantage d'enfants villenogarennois à la piscine.

PISCINE ALICE-MILLIAT,

29 AVENUE GEORGES POMPIDOU

01 47 98 18 63.

TARIF ENTRÉE : DE 3,80 À 4,50 €.

CARTE 10 ENTRÉES ET ABONNEMENT ANNUEL DISPONIBLES.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Portrait

Naouelle Djellouah : Comme un poisson dans l'eau



Figure 6 : Naouelle Djellouah, veille sur les usagers de la piscine municipale depuis une quinzaine d'années.

Maître-nageur depuis une quinzaine d'années à Villeneuve, Naouelle Djellouah, 34 ans, a déjà vu passer toute une génération de Villenogarennois dans le bassin de la ville. Celle qui partage son temps entre l'enseignement à des scolaires, l'aquagym et la surveillance, se sent comme chez elle à la piscine municipale, au sein d'une équipe soudée, qui voit leurs conditions de travail améliorées grâce aux travaux de rénovation de l'équipement.

À quelques heures de l'inauguration de la nouvelle piscine municipale, baptisée Alice-Milliat, en référence à cette pionnière du sport au féminin, Naouelle Djellouah n'a qu'une envie : que le show aquatique commence ! « *C'est vraiment génial que des nageurs de haut niveau viennent à Villeneuve, apprécie la maître-nageur, arrivée depuis une quinzaine d'années sur la ville, d'abord en vacation puis en poste à plein-temps. Cet événement va faire parler de notre équipement et permettre au public de découvrir de nouvelles disciplines olympiques. Et puis avoir choisi le nom d'Alice Milliat qui a permis d'émanciper les femmes à travers le sport, c'est vraiment un symbole fort.* »

Un nouveau créneau pour les scolaires

Titulaire de deux diplômes (le BNSSA pour la surveillance et le BPJEPS pour l'enseignement), la jeune femme partage son emploi du temps entre l'apprentissage de la nage pour les scolaires, la surveillance et l'aquagym pour les seniors. *« J'adore enseigner auprès des petits car on se sent vraiment utile et on voit bien leur progression, indique celle qui a débuté la natation, toute jeune à la piscine de Colombes. Pour certains, c'est même la première fois qu'ils découvrent l'eau et je suis vraiment heureuse quand je les vois épanouis. »* Dès la rentrée, un nouveau créneau sera justement ouvert l'après-midi, dédié aux scolaires, pour accueillir encore davantage d'enfants dans le bassin.

Des vestiaires pour les maîtres-nageurs

Au sein de l'équipement, Naouelle s'est toujours sentie comme un poisson dans l'eau *« avec une équipe au top et un nouveau directeur qui nous a bien reboostés »*. Avec les importants travaux de rénovation de la piscine municipale, c'est un équipement modernisé, aux conditions de travail améliorées qu'elle va retrouver. *« Nous sommes tous super contents car ces aménagements vont donner un coup de jeune à notre piscine. Mais ce que j'apprécie le plus, c'est la création de vestiaires spécialement pour nous que nous n'aurons plus besoin de partager avec le public. Nous aurons aussi une salle de repos, à part, localisée sur la passerelle. »*

S'investir sur la durée à Villeneuve

Affectée à d'autres missions pendant les huit mois de chantier, l'ancienne compétitrice, spécialiste de la brasse et de la nage-libre sur longue distance, est venue renforcer, pendant cette période, les équipes d'éducateurs dans les écoles et d'animateurs à la patinoire durant Noël. Heureuse de retrouver l'univers familial de la piscine, celle qui a tissé des liens avec de nombreux habitants et collègues de Villeneuve, envisage de s'investir encore de longues années sur la ville. Dès la rentrée, la jeune maman d'un petit garçon de 8 mois, va démarrer à Villeneuve des séances... de bébé nageur, avec sa progéniture.

[ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À NAUELLE DJELLOUAH SUR SPOTIFY](#)

Modernisation du site de la Ville à l'image de ses utilisateurs

Après la refonte du magazine municipal, en janvier 2023, c'est au tour du site internet de la Ville de connaître une profonde mise à jour, cette année. Mais pour ce faire, il était indispensable de demander l'avis des usagers.



Les outils numériques doivent se renouveler régulièrement en fonction de l'évolution sans fin de la technologie et des nouvelles habitudes des usagers. C'est pourquoi la direction de la Communication de la Ville de Villeneuve-la-Garenne procède actuellement, en étroite collaboration avec les services municipaux, à la refonte du site Villeneuve92.com au titre de la modernisation du service public en partie financée par le plan France Relance. Mais ce changement en profondeur ne s'improvise pas et a demandé analyses et réflexions bien en amont de la phase de développement informatique.

Retour d'expérience des usagers

Portail numérique donnant accès aux Villenogarennois aux différents services publics, le site de la Ville ne pouvait être modifié sans que tout d'abord soient interrogés les intéressés : à la fois les habitants et les agents qui l'utilisent quotidiennement. C'est pourquoi, dès 2022, les Villenogarennois ont été sollicités pour remplir un questionnaire. Une enquête intitulée « Ma ville, mon site internet / Votre avis compte » a été réalisée de mi-juillet à mi-septembre 2022 relayée sur les réseaux sociaux et le site de la Ville. Il en est ressorti que les usages ont changé depuis 2015. Ainsi par exemple, 62 % des usagers du site ont déclaré utiliser un smartphone au lieu d'un ordinateur pour le consulter et 45 % l'utilisent plusieurs fois par semaine. Toutefois, 35 % des personnes ont répondu encore utiliser un ordinateur. 75% y recherchent les actualités de leur ville et 47% utilisent le site pour leurs démarches administratives. Cette confirmation des nouveaux usages des outils numériques a donc entraîné la nécessité de mieux adapter techniquement la prochaine version du site aux écrans des smartphones.

Deux avis valent mieux qu'un

Ensuite les agents municipaux ont également été sollicités pour recueillir leur expérience d'utilisateur. Le point de vue des professionnels rejoint en de nombreux points celui des habitants. Tous ont expliqué que le site actuel n'était pas assez intuitif. La majorité des réponses fait savoir le souhait d'un site plus clair, plus compréhensible, avec un moteur de recherche performant. En ce qui concerne les agents interrogés, la moitié d'entre eux sont amenés à l'utiliser pour renseigner un usager, le site est donc un outil de travail à part entière pour faciliter les relations entre administration et habitants.

Un nouveau site avant l'été

Tenant compte de tous les paramètres recueillis, la direction de la Communication en coordination avec la direction du service Informatique et l'ensemble des services ont pu élaborer une nouvelle version du site qui entrera en phase de test à la fin de l'hiver pour une ouverture au public avant l'été. Villeneuve Mag vous tiendra informés de son lancement en vous détaillant tous les progrès apportés.

Vie publique

Décryptage des délibérations du Conseil Municipal du 8 février 2024 et de l'impact de ses décisions sur la vie des Villenogarennois.

Délibération n°2

Convention de partenariat pour l'organisation d'une course contre la faim.

- **L'adoption de cette convention a été proposée à l'ensemble du Conseil Municipal par des membres du Conseil Municipal des Jeunes**, conformément aux actions initiées par les membres du CMJ depuis le début de leur mandat en 2022.
- **Réalisation d'une course contre la faim** qui se tiendra en mai au stade Gaston-Bouillant dans le cadre de la campagne de sensibilisation et de collecte de fonds pour des actions humanitaires menées par l'association.

Délibération n°7

Rapport sur les actions menées en faveur du développement durable par la Ville.

- **Temps forts en 2023 à Villeneuve** : charte des bonnes pratiques et des écogestes dans le cadre du plan de sobriété, participation pour la troisième année consécutive à la Semaine européenne du développement durable, engagement de Villeneuve dans le programme Plan Climat Air Énergie Territorial.
- **Plusieurs objectifs pour 2024** : maintenir et renforcer la dynamique du groupe des référents développement durable, concrétiser et décliner la mise en oeuvre de la démarche Territoire Engagé pour la Transition Écologique, s'inscrire dans la Semaine européenne du développement durable 2024.

Délibération n°12

Rapport d'orientation budgétaire 2024.

- **Situation financière de la ville saine et solide** avec une épargne brute de 2 millions d'euros pour couvrir et financer son programme d'investissement sur l'année 2024.
- **L'objectif municipal est de poursuivre la rénovation et la modernisation de ses équipements** pour un meilleur accueil des usagers, en assurant leur sécurité, être un acteur dans la sobriété énergétique, soutenir l'activité économique et l'emploi et contribuer pleinement à la réussite éducative de sa jeunesse.
- **Équilibre entre dépenses de fonctionnement et d'investissement** résultant d'une gestion vertueuse démontrant la dynamique du projet de transformation de la ville de demain.

Conseil municipal de Villeneuve-la-Garenne

[LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT ET EN REPLAY SUR LA CHAÎNE OFFICIELLE YOUTUBE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE](#)

Tribunes

La majorité municipale

Notre projet de géothermie : un nouveau réseau de chaleur plus vertueux.

Depuis près d'un an et demi, nous travaillons en temps masqué à un projet important qui permettra une avancée significative pour Villeneuve et ses habitants : la géothermie, cette technique qui permet l'exploitation de la chaleur de nos sous-sols par forage.

En tant que Président de notre SEM Quodam, j'ai souhaité qu'elle puisse entreprendre le développement, la modernisation et le verdissement du réseau de chaleur, grâce à cette technique et à travers sa filiale « Villeneuve Energies Nouvelles ».

Pourquoi nous lancer dans un projet si ambitieux ?

Il s'agit d'abord d'un projet économiquement vertueux. En effet, ce nouveau réseau de chaleur permettra de lutter contre la précarité énergétique en maîtrisant le coût de l'énergie : non seulement elle sera moins chère qu'aujourd'hui, mais en plus son prix sera stable car non-dépendant des fluctuations du marché. Alors que nous sommes collectivement percutés par une importante crise énergétique depuis près de deux ans, développer un réseau de chaleur plus résilient et indépendant est évidemment un avantage significatif.

Il s'agit également d'un projet écologiquement vertueux, en fournissant une chaleur d'origine renouvelable et locale à un maximum de Villenogarennois. Ce verdissement de notre réseau de chaleur contribuera à décarboner notre territoire par la diminution massive des émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, cet abaissement de l'ordre de 12 500 à 15 000 tonnes de CO2 évitées par an représentera l'équivalent des émissions d'environ 9000 voitures.

Dans une commune comme la nôtre, où l'habitat collectif s'accompagne d'une forte densité de la demande énergétique, ce projet est évidemment porteur de sens : à terme, c'est plus de 80% des foyers de Villeneuve qui pourront être raccordés à ce nouveau réseau de chaleur.

Le mois prochain, à la suite de l'indispensable travail administratif, nous connaissons le candidat retenu pour mener à bien ce beau projet. Les travaux de forage sont ensuite prévus pour 2025, et le déploiement en 2026.

Sur tous les pans de notre vie quotidienne sur lesquels nous avons la possibilité de faire bouger les lignes, nous continuerons d'innover pour améliorer la qualité de service proposée aux Villenogarennois !

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité Municipale

Groupes d'oppositions

Libres & Citoyens

27ème sur 36 : Grosse marge de progression !

Le 22 février, Le Parisien classait notre ville 27/36, parmi celles à privilégier pour s'installer. Si Villeneuve reste la moins chère, 3 300 €/m², le manque de médecins et des moyens de transports trop rares, plongent notre ville en fin de classement. Certes, des maisons de santé ouvrent, de nouveaux logements se construisent, mais il est indispensable d'amplifier les rotations des bus et créer les navettes demandées par notre groupe.

contact@libres-et-citoyens.org

Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,
Conseillers municipaux.

Union pour Villeneuve

Nous répondons à votre lâcheté politique par le courage de nos convictions. Vous avez résilié la convention qui lie la ville à l'association gérant la mosquée de Villeneuve pour en signer une autre, qui elle nous engage sur 40 ans, à louer 1 euro par an 1120 m² de terrain public. Et autorisé la construction d'un espace culturel pour 8 millions d'€. Les lois de la République s'imposent : nous vous donnons rendez- vous devant le juge.

Emmanuelle Saunier, Conseillère municipale.

Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal.

Villeneuve libre et engagée pour agir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mariam Kanté, Conseillère municipale.

Villeneuve La Gauche, écologiste et solidaire

Halte à la censure !

La majorité municipale étouffe l'expression de la gauche par des mesures autoritaires limitant notre expression et en refusant de consacrer deux pages de ce magazine aux tribunes libres.

En attente d'une révision de cette atteinte à la démocratie rendez-vous sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/unenouvelleambitionpourvlg/>

Contrairement aux promesses, la place réservée aux tribunes de l'opposition n'a toujours pas évoluée !

Gabriel Massou, Conseiller municipal.

Eve Nielbien, Conseillère municipale.

Villeneuve Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales.

Abdel Aït Omar, Conseiller municipal.

Place à l'action : Journée internationale des droits des femmes

Signature de la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Par cet acte, la Ville s'engage à la réalisation d'un diagnostic ainsi que l'élaboration d'un plan d'action qui s'ajoute aux nombreux événements organisés le 8 mars lors de la Journée internationale des droits des femmes.

Depuis 2020 et l'élection de Pascal Pelain comme Maire de Villeneuve, la Ville s'engage en faveur de l'égalité Femmes-Hommes. La première action forte fut de nommer une Maire-adjointe, Leïla Larik, en charge de cette délégation. Dans la foulée, la commune a adhéré au Centre Hubertine-Auclert, centre francilien qui promeut l'égalité Femmes-Hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes à travers l'Observatoire régional des violences faites aux femmes.

Une élue responsable du Réseau Égalité Femmes-Hommes 92

L'élue a suivi plusieurs formations sur place et est devenue, ensuite, responsable du Réseau Égalité Femmes-Hommes 92. Depuis plusieurs mois, la Ville organise également des formations pour ses agents pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes au travail. Autre avancée majeure pour Villeneuve : l'approbation, par le Conseil Municipal du 19 décembre 2023, de la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Une charte d'envergure signée par plus de 2 000 municipalités, villes et régions de 36 pays européens et 351 collectivités françaises.

Interpeller les élus

Ses principaux objectifs sont d'interpeller les élus pour contribuer à la prise de conscience, tout en favorisant une approche transversale de la question des droits des femmes et formaliser un engagement des collectivités territoriales. La Ville de Villeneuve s'est ainsi engagée à réaliser un diagnostic et à élaborer un plan d'action sur lequel elle travaille depuis de longs mois. Par ailleurs, elle a aussi validé la création d'un poste à temps plein au sein de la collectivité spécialement dédié à l'égalité Femmes-Hommes. Poste qui est déjà effectif puisqu'une chargée de mission travaille sur ces questions depuis plus de 6 mois et a contribué à la rédaction du plan d'actions. D'autres actions vont encore être menées dans les prochains mois, notamment en matière de ressources humaines, afin que la Ville devienne un exemple en la matière.

En chiffres

4,3%

C'est ce que les femmes gagnent en moins que les hommes pour un même temps de travail et un poste comparable

59,6%

De villenogarennoises âgées de 18 à 25 ans étaient inscrites en études supérieures entre 2009 et 2020 (contre 48,8 % pour les hommes)

16,7%

Des villenogarennoises travaillent à temps partiel contre 7,9% pour les hommes.

Des modules de prévention pour les agents

Plusieurs actions ont été proposées par la Ville au titre de la prévention des violences sexistes et sexuelles, notamment lors de la première journée mondiale de lutte contre le sexisme.



À l'occasion de la première journée nationale de lutte contre le sexisme, le 25 janvier dernier, Villeneuve-la-Garenne a mis en place une série d'actions et d'information pour lutter contre le sexisme au travail. 110 agents se sont mobilisés autour d'ateliers comme la fresque du

sexisme, atelier d'intelligence collective pour détricoter la mécanique sexiste. Des formations ont également été proposées comme celle sur le phénomène de prostitution des mineurs dans les Hauts-de-seine, en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Police et l'Éducation Nationale, pour prévenir et accompagner les victimes mineures.

Conférences et formations à venir

Parmi les autres moments forts, des rendez-vous sportifs pour lutter contre le sexisme dans le sport ont été organisés, ainsi qu'une exposition photos de Marc Melki : 12 portraits d'agents municipaux et élus, dont le Maire Pascal Pelain et son adjointe Leïla Larik ou encore Brigitte Gresy, ancienne présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, portant un message dénonçant le sexisme ordinaire dans le travail. Dans les prochaines semaines, de nouvelles formations vont voir le jour pour les agents : conférence animée par Brigitte Gresy, formation « Stand Up » par la Fondation des Femmes, atelier déconstruction des stéréotypes de genre et formation de la Police Municipale menée par Umay, l'appli qui permet aux femmes de trouver refuge dans un lieu sûr en cas de danger.

Umay, une appli pour se sentir en sécurité

La Ville s'est associée, en novembre dernier, à la plateforme Umay. L'appli permet à ses utilisatrices de partager son trajet avec ses contacts de confiance en temps réel et de trouver refuge dans des commerces sûrs, partenaires de cette démarche, dénommés « Safe Places ».

Il est également possible de signaler aux autres utilisatrices, les rues et endroits potentiellement à risque. Parmi les Safe Places à Villeneuve, on trouve des boulangeries, des pharmacies ou encore le commissariat de Police Nationale. Autre avantage de la technologie sur smartphone, selon l'heure et le jour où vous vous déplacez, Umay indique uniquement les Safe Places accessibles au bon moment pour ne pas perdre un temps précieux à se mettre en sécurité.

Trois questions à...

Leïla Larik, Maire-adjointe en charge de l'égalité Femmes-Hommes

Comment la Ville est-elle engagée en faveur de l'égalité Femmes-Hommes ?

Déjà en créant une délégation entière dédiée à ce sujet dès 2020, ce qui n'est pas le cas dans toutes les communes. Ensuite, nous avons recruté une chargée de mission Femmes-Hommes qui travaille en transversalité avec les différents services de la Ville. Une chargée de mission prévention dédiée aux violences sexistes et sexuelles a également été engagée. Ces recrutements marquent un véritable engagement politique. En dehors de l'adhésion de la Ville au centre Hubertine Auclert qui promeut l'égalité, j'ai également été nommée responsable du Réseau Égalité Femmes-Hommes 92. Cette fonction permet de développer des partenariats avec d'autres communes et de valoriser Villeneuve.

Pourquoi avoir signé une Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale ?

Il y a forcément un aspect symbolique. La charte permet aussi à la Ville de poursuivre son engagement en faveur de l'égalité et de lui donner plus de visibilité. Elle donne un fil conducteur et dégage certains axes forts comme la lutte contre les stéréotypes, la promotion

de l'égalité Femmes-Hommes, la valorisation des femmes dans la sphère publique mais aussi privée, l'égal accès à des postes à responsabilité, aux activités culturelles, aux loisirs, au sport. Plus globalement, la charte permet de renforcer notre politique contre toute forme de violences envers les femmes et engage Villeneuve contractuellement et moralement. La Ville la signera officiellement, le 8 mars, lors de la Journée internationale pour les droits des femmes.

Quelles sont vos priorités pour les prochaines années et les axes d'amélioration pour la Ville ?

La Ville a mandaté un cabinet pour mener une étude sur les conditions de travail des femmes au sein de la collectivité car aucun diagnostic n'avait été réalisé auparavant. Nous devons nous montrer exemplaires. Souvent, les femmes victimes de harcèlement ou de propos sexistes ne savent pas vers qui se tourner, ni à qui parler. Il faut y remédier. C'est pour cela que, même s'il existe déjà des services de la Ville moteurs en matière d'égalité Femmes-Hommes, des coordinateurs et des référents seront mis en place pour que chacun puisse s'exprimer. Des formations pour les agents ont déjà eu lieu en début d'année et de nouveaux temps d'action et de sensibilisation vont être menés en 2024, en collaboration avec les ressources humaines et les managers. Nous devons aussi travailler sur les évolutions de carrière des femmes, l'organisation du temps de travail et les écarts de salaires observés avec les hommes. C'est un processus qui prend du temps mais nous avons déjà semé les premières graines.



La signature de la Charte Européenne permet à la Ville de poursuivre son engagement en faveur de l'égalité.

Leïla Larik,

Maire-adjointe en charge de l'égalité Femmes-Hommes et responsable du Réseau Égalité Femmes-Hommes 92

Elles en Seine

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine a souhaité mettre en valeur des femmes du 92, âgées de 18 à 30 ans, avec un parcours inspirant pouvant être un modèle pour la jeunesse. Villeneuve est représentée par Yasmine Lmouataz, brillante étudiante en école de kiné, danseuse semi-professionnelle dans la compagnie de hip-hop Nubian Soul, bénévole au sein de cette même

association et pour APSA. Le Conseil Départemental organisera une séance photo pour ces jeunes femmes qui recevront également la médaille du Département.

Demandez le programme

Sport, culture et entrepreneuriat sont notamment au programme de la Journée internationale des droits des femmes, dont les animations se dérouleront du 2 au 27 mars à Villeneuve.

À quelques mois des Jeux Olympiques, le sport prend une place de plus en plus importante dans la vie de la commune et sera au centre de la Journée internationale des droits des femmes. Un gala de handball avec la présence de 4 équipes internationales exclusivement féminines (Maroc, Guinée et all-star) permettra de démarrer en beauté la programmation, dès le 2 mars. L'événement sera suivi d'un tournoi d'urban-ball, le 8 mars, et d'une course caritative, le 10 mars, qui reliera le Village Olympique, localisé à l'Île-Saint-Denis, au Village de l'Égalité à l'Hôtel de ville de Villeneuve. Une course sur 5 km pour les plus de 14 ans dont les bénéfices seront reversés à des associations et une marche gratuite de 1,5 km pour tous les âges. Les bénéfices seront reversés à des associations. La culture est aussi bien représentée avec le festival « Telles femmes, tels films », du 8 au 12 mars, qui met en avant les femmes dans le monde du cinéma à travers la projection de cinq longs-métrages. Une exposition originale, dont le vernissage se déroulera le 8 mars, est consacrée aux femmes marins sur le plus grand voilier du monde, Le Götheborg.

Petit déj' autour de l'entreprise au féminin

Pour mettre en avant les femmes cheffes d'entreprises, le Service du Développement Économique organise un petit déjeuner de l'entrepreneuriat au féminin, également le 12 mars à l'Hôtel de ville. Les Maires adjointes en charge de l'Emploi et de l'égalité Femmes-Hommes, Carine Bansede et Leïla Larik, seront présentes lors de l'événement. Favoriser l'interconnaissance entre entrepreneuses et les accompagner à différents stades du développement de leur entreprise font partie des objectifs de la matinée qui comptera également différents partenaires présents comme France Active Métropole, la Chambre de commerce et d'industrie, Les Premières Île-de-France et Link'elles. La séance se conclura par des moments d'échanges et de questions.

[RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET](#)

Une semaine de l'emploi sur les métiers et les genres

Du 27 au 31 mai, l'Espace Emploi Malraux organise une semaine de l'emploi spéciale sur les métiers et les genres. L'occasion de tordre le cou aux idées reçues sur les métiers exclusivement masculins et féminins (conducteur de travaux, infirmière, agent de sécurité, conducteur de bus...). Des entreprises seront de la partie pour présenter leurs activités et rencontrer des candidats. Du 8 mars au 5 avril, une exposition photo, toujours à l'Espace Emploi, affiche justement des femmes dans l'exercice de leur fonction que certains pensent réservés aux hommes.

Instantanés

12 février : Signature du Contrat d'Aménagement Régional



Le Maire Pascal Pelain a signé avec Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-président de la Région en charge du Logement, de l'Aménagement Durable du Territoire et du SDRIF-E, le Contrat d'Aménagement Régional. Cette aide de 831 278 euros de la Région est destinée à financer des projets en faveur des Villenogarennois. *« C'est mon mandat de Conseiller Régional, et plus globalement la reconquête institutionnelle que nous opérons depuis 2020, qui nous permet de mobiliser nos partenaires pour accompagner les projets que nous portons pour notre ville. »*

8 février : La jeunesse s'exprime au Conseil Municipal



Des membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) sont venus présenter, devant les élus du Conseil Municipal du 8 février, les nombreuses initiatives que portent les jeunes villenogarennois et notamment l'approbation prochaine d'une convention avec l'association Action contre la Faim (voir page 23). « *Bravo et merci à ces jeunes qui s'impliquent dans la vie de la cité* », a souligné le Maire Pascal Pelain.

28 février : Portraits d'hommes



L'exposition consacrée à l'art du portrait d'hommes s'est achevée par la remise officielle, par le Maire Pascal Pelain et son adjointe à la Culture Sandrine Hertig, des meilleurs portraits réalisés par la photographe Charlotte Hess lors du vernissage. Les modèles pourront ainsi conserver un beau souvenir de leur participation à cette initiative organisée en collaboration avec le musée du Louvre.

26 février : Crimi au Virtuoz



Le Virtuoz club a vibré au son des mélodies bouillonnantes et contrastées portées par la voix intense de Julien Lesuisse. Inspiré à la fois des ruelles de Palerme et d'Oran, le style unique de Crimi est une vision arabo-sicilienne du jazz et de la funk. Encore un beau moment original partagé.

3 février : Voyages au cœur de la jeunesse



La restitution des séjours de l'année 2023 du service Jeunesse s'est déroulée, le 3 février, à La Fabrik en présence du Maire Pascal Pelain, de Bachir Haddouche, adjoint à la Jeunesse et Salah Kobbi, Conseiller Municipal. Beau bilan avec 140 jeunes villenogarennois qui ont pu participer à près de 10 séjours à travers le monde...

Actualités

Restauration scolaire : Pascal Pelain, président de la Semelog

Le Maire de Villeneuve-la-Garenne prend la tête de la laverie mutualisée pour la restauration collective, lancée par le Syrec et Table Commune, qui regroupera 22 collectivités territoriales et assurera le lavage de 128 000 repas par jour à Villeneuve.

La loi EGalim, prévoit, au 1er janvier 2025, la fin de l'utilisation des contenants alimentaires en matière plastique pour la cuisson, la réchauffe et le service dans la restauration collective des établissements scolaires. Un sacré défi pour le Syrec (l'établissement public chargé de préparer l'ensemble des repas de la restauration scolaire à Villeneuve) qui réfléchit depuis longtemps avec son partenaire Table Commune (ex-Siresco) à une transition vers des contenants réemployables. En clair, remplacer des barquettes et des poches à usage unique par des contenants individuels en verre pour le portage, des bacs inox pour la cuisson...

La laverie s'installera à Villeneuve

Cette démarche va se matérialiser par la création d'une laverie mutualisée à Villeneuve-la-Garenne de 4000m², localisée dans le parc des Chanteraines, qui ouvrira ses portes au printemps 2025. Il s'agit d'une société d'économie mixte, dénommée Semelog, qui regroupe 22 collectivités territoriales en Île-de-France. Lors de sa dernière assemblée générale qui s'est déroulée le 7 février, c'est le Maire de Villeneuve-la-Garenne Pascal Pelain qui a été nommé président de la Semelog. Villeneuve Mag vous donnera tous les détails de ce projet de grande envergure dans un prochain numéro.



Figure 7 : La loi EGalim contraint à utiliser des contenants réemployables.

Petite enfance : Le lieu d'accueil parents-enfants labellisé par la CAF

Lieu ressource très fréquenté par les familles, le lieu d'accueil parents-enfants, localisé rue Edouard-Manet, vient d'être labellisé par la CAF et recevra ainsi des subventions de l'organisme. Une reconnaissance pour cette structure de médiation, de prévention et d'orientation des familles, anonyme, confidentielle et gratuite qui a notamment pour objectifs de prévenir la détresse familiale et de rompre l'isolement dans un cadre de bienveillance où personne n'est jugée. Il s'agit aussi d'un premier lieu de socialisation pour les enfants non gardés en structure collective qui développe le lien relationnel avec leurs parents à travers

des jeux par exemple. Encadré par deux accueillants, supervisés eux-mêmes par un professionnel spécialisé qui leur permet un travail d'analyse de leur pratique, le lieu d'accueil parents-enfants, reçoit dix à quinze familles chaque semaine, majoritairement des mamans.

Lieu d'accueil parents-enfants

29/31 rue Edouard-Manet : ouvert chaque mardi de 14h à 17h.

Entrée libre.

Une oasis de fraîcheur pour Coubertin

Les écoles élémentaires Coubertin A et B vont bénéficier, dès la rentrée de septembre 2024, de l'installation de deux nouvelles cours végétalisées, munies également de city-stades. Un projet ambitieux décidé par les habitants lors du vote de Projet Participatif d'Intérêt Général en 2023.

Pour atténuer les effets de la canicule et lutter contre le changement climatique, les Villenogarennois ont plébiscité, en 2023, le Projet Participatif d'Intérêt Général (PPIG) visant à végétaliser les cours des écoles Coubertin A et B. Neuf mois plus tard, le 22 janvier, le projet de cour oasis était présenté aux directeurs des deux établissements, par Laurent Devos, responsable du service des Espaces Verts et Antoine Lemaire du bureau d'étude Citena, chargé de concevoir ces futurs espaces extérieurs. « *Nous avons pris en compte les remarques apportées par les enfants qui ont travaillé sur la cour lors d'un atelier qui s'est déroulé durant la semaine du Développement Durable en septembre dernier* », précise Antoine Lemaire.

412 m² d'espaces verts

Une présentation qui a permis de se rendre compte de la qualité du projet dont le budget a été fixé à 400 000 euros. 90% de l'espace de la cour sera conservé alors que dans le même temps, 412m² d'espaces verts seront intégrés, ainsi que 286m² de schiste (surface perméable qui évite à l'eau de stagner) et 433m² de béton-résine. En détail, les enfants pourront retrouver des espaces paysagers (avec des arbres sans danger et non-allergisants), des jardins de pluie, des classes en pleinair, des kiosques, une pergola, un parvis agrandi, une fontaine à eau et deux city-stades, avec de la pelouse synthétique permettant de pratiquer football, handball et basket.

Concertation avec les directeurs d'école

Le nouveau mobilier (poubelles, assises des arbres...) a été choisi par les deux chefs d'établissement pendant la réunion. Ils ont pu également apporter leur expertise sur d'autres choix stratégiques. Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 obligent, des références au plus grand événement sportif planétaire, créé par Pierre de Coubertin qui a donné son nom à l'école, seront disséminés dans la cour (fresques, dessins...). Les travaux débuteront dès le lendemain du dernier jour de classe, le 8 juillet, pour 8 semaines afin que les enfants découvrent leur nouvel environnement dès leur retour de vacances. Un beau cadeau de rentrée !

Jeux olympiques : Saveurs olympiques

L'événement « Les Saveurs Olympiques » des Hauts-de-Seine fera escale à Villeneuve-la-Garenne, le 16 mars, de 9h à 18h, à La Fabrik, avec, au

menu : présentation de formations en lien avec l'agriculture et l'environnement, animations 2.0, show culinaire et marché des producteurs 100% francilien.

Villeneuve prend goût aux Jeux ! À cinq mois de la cérémonie d'ouverture, un nouvel événement JO, baptisé « Les Saveurs Olympiques », qui mêle cette fois gastronomie, agriculture et sport, est organisé sur la ville. Cette initiative du ministère de l'Agriculture, présentée par la Ville de Villeneuve-la-Garenne et son Maire-adjoint en charge des Sports, Bachir Haddouche, à la ministre des Sports, Amélie Oustéa-Castéra, prendra ses quartiers à La Fabrik, les 14 et 15 mars pour les scolaires, et le 16 mars pour le public, avec un menu alléchant.

Découverte de 200 formations en lien avec l'agriculture

En plat de résistance, le camion « l'aventure des vivants » fera escale à Villeneuve pour faire découvrir la diversité des métiers et des formations du vivant (environnement, agriculture, alimentation, services à la personne...), qui représentent d'importantes opportunités d'emplois à la clé. Le véhicule sera équipé d'un simulateur de conduite d'engins agricoles, de tablettes connectées et de lunettes de réalité virtuelle pour une approche ludique de ces différents métiers. L'occasion sera donnée de rencontrer des jeunes en formation, des associations professionnelles agricoles (fruits et légumes, viandes...), mais aussi d'échanger avec des membres du service des Sports de Villeneuve, de la maison Sport-Santé de l'AVG et du centre équestre UCPA.

Marché de producteurs et cuisine locale

« Les Saveurs Olympiques » seront ponctuées de shows culinaires et d'initiations à la préparation de confiture avec l'association dédiée à l'insertion professionnelle Re-Belle. Un marché des producteurs 100% local s'installera le dernier jour de l'opération, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Région Île-de-France. Un repas sera mitonné avec les bons produits franciliens par le lycée hôtelier René Auffray de Clichy-la-Garenne que les Villenogarennois auront l'honneur de déguster.

**« Les saveurs olympiques »,
du 14 au 16 mars à la fabrik.
Entrée libre**

Deux événements JOP en avril

La Ville de Villeneuve-la-Garenne vous accompagne jusqu'aux Jeux avec, chaque mois, des opérations liées au plus grand événement sportif planétaire. En avril, place à la Semaine Olympique et Paralympique (du 2 au 6) dans les établissements scolaires et au sein de l'École Municipale des Sports (EMS). Le 27 avril, les sports de combat seront mis en avant lors d'une nouvelle édition de « Vivre les Jeux à Villeneuve ».

Au Virtuoz Club à Villeneuve-la-Garenne

VIRTUOZ CLUB

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre Brossolette

92390 Villeneuve-la-Garenne

billettereduc.com et fnac.com

Tété en solo



Concert acoustique

SAM. 2 MARS à 20H30

Jeanne Bonjour



Concert Pop

VEN. 5 AVRIL à 20H30

Clinton Fearon



Concert de reggae

JEU. 18 AVRIL à 20H30

Faire-part

Naissances

Bienvenue à :

- Ilyan MAKHLLA, 24/01
- Khadidja MAZI, 26/01
- Lya MAKHLOUF, 01/02
- Nahil DOUMANE, 02/02
- Minata DIOMANDE, 04/02
- Oumi MAGASSA, 07/02
- Emna BOURGUIBA, 11/02
- Johanelle-Mackenzie ONANA ABBE, 13/02
- Yanis BACHIR, 16/02
- Tasnime BENALI, 18/02

Mariages

Tous nos voeux de bonheur à :

- Xavier NKOUNKOU et Bienvenue BOUESSO, 27/01
- Rachid ELYOUSFIYENE et Nezha MOUHDRIR, 10/02
- Omar SIF EDDINE et Khaoula DADI, 17/02
- Suleyman KIZILTAS et Mériem REZGUI, 17/02

Décès

Toutes nos condoléances aux familles de :

- Clémence ALEXIS, 12/01, 92 ans
- Alpha DICKO, 12/01, 26 ans
- Mady MESSAOUDA, 17/01, 83 ans
- Stéphane THUAULT, 17/01, 63 ans
- Bachir KOTBI, 23/01, 71 ans
- Mireille GUETTA, 24/01, 78 ans
- Jeannine DOBIGNY veuve LAMAIRE, 30/01, 98 ans
- Soumia SECK, 05/02, 42 ans
- Abdallah ZAHAF, 05/02, 78 ans
- Fatma NASRI, 07/02, 81 ans

Erratum

Une erreur s'est glissée dans Villeneuve Mag de février où le nom d'épouse de la défunte n'avait pas été indiqué : il s'agit de Jeanine Lacour née Boucher, décédée le 27 décembre 2023. Toutes nos excuses à la famille et à ses proches.

Appel à volontaires bénévoles

Devenez assesseur pour les prochaines élections.

Vous êtes majeur, inscrit sur les listes électorales de Villeneuve-la-Garenne et souhaitez prendre part à la vie civique ?

Engagez-vous en tant qu'assesseur bénévole lors des élections européennes qui se dérouleront en juin. Vous participerez ainsi au bon déroulement des opérations électorales au sein de l'un des bureaux de vote de la ville.

S'INSCRIRE

À votre service

Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le centre administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement, Centre Communal d'Action Sociale).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'espace famille).

Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières

01 47 94 10 20

Mardi et vendredi : 15h-18h30

Mercredi : 9h30-11h30 et 14h-18h30

Jeudi : 15h-19h30

Samedi : 10h30-17h

bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun

01 40 85 57 57

Seniors - Handicap - Santé - Solidarités - Téléassistance - Portage de repas - Carte de Transports

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre de santé Croix-Rouge Française

196 boulevard Gallieni • 01 41 21 41 21

www.croix-rouge.fr

Lundi au jeudi de 8h30 à 19h, le vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 13h
(uniquement le service dentaire)

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers

Espace Santé Jeunes

01 41 21 41 27

Ouvert l'après-midi, du mardi au vendredi de 14h à 18h.

Accueil anonyme et gratuit.

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun • 01 41 21 48 99

espace-emploi@villeneuve92.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette

01 47 94 52 96

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie

01 41 47 49 70

Du lundi au vendredi

9h à 20h hors vacances scolaires

9h à 18h durant les vacances scolaires

Point Justice : Permanences gratuites et confidentielles pour répondre à des demandes d'ordre juridique, administratif ou social concernant la famille, le logement, l'emploi, la santé.

Centre social : animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

France Services

6 rue Hector-Berlioz

01 71 13 08 29

franceservices@villeneuve92.com

Lundi : 13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h30

Jeudi de 8h30 à 12h

Vendredi de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous : le mardi de 13h à 19h

le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans

7 rue Gaston Appert

atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans

74 rue de la Fosse aux Astres

lafabrik@villeneuve92.com

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.

conseiller.numerique@villeneuve92.com et 06 09 15 74 27

Agence Seine Park

41 avenue Jean-Moulin

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h • 01 40 86 28 79

www.seinepark.fr

PMI et CPEF

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental

01 41 21 77 90

54 avenue du Maréchal-Leclerc

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Relais Petite Enfance et le Pôle Handicap

29-31 rue Edouard-Manet

01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement - 28 avenue de Verdun

Permanence assurée par Soliha

les 2e et 4e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie.
rdv sur www.soliprojet.fr ou au 0 800 006 075 (appel gratuit)

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun

01 47 92 40 00

Consultations des médecins généralistes : 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Pôle Med Plus : 01 41 21 90 00

Maison de santé Jean-Moulin

11 rue de la Fosse-aux-Astres

01 47 94 14 54

Cabinet médical sur RDV

Marché provisoire

Angle avenue de Verdun/boulevard Gallieni face à la Mairie.

Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h (jusqu'à 16h, les 24 et 31 décembre)

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert • 06 59 16 48 12

formation@protectioncivile.org

Police Municipale

194 boulevard Gallieni

01 40 85 58 78

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15,

Patrouilles de 6h à minuit, 7j/7.

En cas d'urgence, contactez le Centre de Surveillance Urbain au 01 40 85 58 78 ou la patrouille au 06 22 80 73 84.

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue

01 53 73 56 00

Ouvert 24h/24 et 7J/7

Pompiers de Gennevilliers

6 rue Henri-Barbusse

01 40 85 34 28

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun

01 40 85 57 71

Lundi, mercredi, jeudi de 8h à 12h
Mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h

Pharmacies de garde

Dimanche 3 mars

Pharmacie El Farah
Centre Commercial Qwartz
4 boulevard Gallieni, Villeneuve
01 47 94 55 29

Dimanche 10 mars

Pharmacie de l'Hôpital
98 Voie Promenade, Villeneuve
01 47 94 60 57

Dimanche 17 mars

Pharmacie Centrale
221 boulevard Gallieni, Villeneuve
01 47 98 59 32

Dimanche 24 mars

Pharmacie Hamon
21 rue Louis-Calmels Gennevilliers
01 47 99 75 61

Dimanche 31 mars

Pharmacie du Village
5 place Jean-Grandel, Gennevilliers
01 47 98 98 67

lundi 1er avril

Pharmacie du Soleil
10 avenue du générale Leclerc
Gennevilliers
01 47 98 18 36

Dimanche 7 avril

Pharmacie Lacombe
8 place Jules-Guesde, Gennevilliers
01 47 99 91 77

Infirmiers de garde

Tous les cabinets assurent les soins 7 jours/7.

Mireille BERKI

Aziza BOUZID

204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Amal BOUBEKRI

Sarah DIAGNE

200 boulevard Gallieni

06 23 70 19 52

Sadio COULIBALY

6 rue Hector-Berlioz

06 20 36 52 66

Cristina HENRY

Mathieu ROBERT

06 46 38 43 73

Alexandre HENRY

Imane ARABI

06 26 39 28 77

44 boulevard Charles-de-Gaulle

Nadia HERBURRUN

200 boulevard Gallieni

06 24 79 33 05

Véronique SERIO

Leïla NIVORE

22 avenue Jean-Moulin

06 75 24 71 70

01 41 21 00 20

Sylvia CHAPELAIN

Sophia DJERABA

17 rue René et Isa Lefèvre

93450 L'Île-Saint-Denis

06 62 53 37 29

Tri sélectif

La collecte des encombrants se déroule deux fois par mois sur l'ensemble de la ville, les 1ers et 3èmes lundis.

Sortez vos déchets avant 12h.

Prochains passages : **lundis 4 et 18 mars.**

Déchèterie mobile

Samedi 23 mars de 14h à 18h30

214 boulevard Gallieni, sur l'emplacement du marché provisoire.

Collecte des déchets toxiques et des équipements électriques et électroniques usagés

Dimanche 17 mars entre la Mairie et l'ancien marché.

Venir avec une pièce d'identité.

Renseignements auprès de Elisabeth Bartolomeu : ebartolomeu@villeneuve92.com

Déchèterie fixe gérée par l'EPT

93 rue des Caboeufs, Gennevilliers
01 46 17 01 60

Usage réservé aux particuliers.

Pour accéder à la déchèterie, il faudra faire une demande de badge sur le site bouclenorddeseine.fr.

Horaires : Lundi, de 13h30 à 18h. Mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.
Samedi et dimanche, de 9h à 18h

Déchets verts

Collecte des déchets verts en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du Centre Technique Municipal au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison 01 40 05 48 48

Personnes sourdes et malentendantes 114 (par Fax ou SMS)

Médecins de garde (SOS 92) 01 46 03 77 44

Commissariat de police 01 53 73 56 00

Police Municipale 06 22 80 73 84

Région Île-de-France : Zoom sur...

L'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

Utiliser l'eau de pluie pour arroser son jardin présente des avantages économiques et environnementaux. La Région encourage donc les foyers franciliens prêts à s'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie, en leur proposant une subvention pouvant atteindre 20 000 euros.

Installer un récupérateur d'eau de pluie pour un particulier est à la fois bénéfique pour le porte-monnaie mais aussi pour l'environnement car cela permet de préserver une ressource naturelle de plus en plus rare, alors que les épisodes de sécheresse sont de plus en plus fréquents, même en Île-de-France.

Un plan régional d'adaptation au changement climatique

L'aide de la Région s'adresse aux Franciliens propriétaires et occupants de leur logement. Toutes les dépenses liées à l'achat et à l'installation du récupérateur sont concernées (collecteur filtrant, socle, pompe, couvercle, kit de connexion, travaux de terrassement et de raccordement au réseau...). Plafonnée à 50% du coût de l'installation, la subvention

régionale peut atteindre 20 000 euros maximum pour les cuves enterrées et 10 000 euros pour les cuves hors-sol. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du Plan régional d'adaptation au changement climatique, lancé en septembre 2022, qui est constitué de 60 actions concrètes se déclinant en 3 axes clés : protéger les Franciliens, en particulier les plus fragiles, protéger les écosystèmes, protéger le tissu économique francilien.